



Demande de chapiteaux

NOM—Prénom

Adresse.....

Tel.....

Mail@.....

Date d'installation.....

Lieu d'installation :

Chapiteau 9 x 6 1

Chapiteau 8 x 16 1 2

Chapiteau 8x4 1

Nombre de personnes nécessaires : 6 personnes pour le 9 x 6 et le 8x 4 et 12 personnes pour le 8 x 16.

Nombre de personnes prévu par l'association :

Coût des Chapiteaux

	8 m x 16 m (2)	9 m x 6 m	8 m x 4 m
Associations comité des fêtes	150 € (x2)	50,00 €	50,00 €
Particuliers et autres associations	200 € (x2)	100,00 €	100,00 €

Caution à déposer avec la demande : 150 €

Voir règlement au dos

REGLEMENT

Le comité des fêtes loue des chapiteaux aux associations et particuliers de VIRIAT ainsi qu'aux associations ou particuliers extérieurs à la commune. Les chapiteaux devront **obligatoirement** être installés sur le territoire de la commune

La demande de location devra être faite au service accueil de la mairie du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie **au minimum 1 mois** avant la date. Passé ce délai votre demande sera refusée d'office.

Montage et démontage:

- le demandeur devra fournir le nombre de personnes prévu pour aider à monter le chapiteau. Sans ce nombre, le comité se réserve le droit de ne pas installer le chapiteau.

- les bâches ne devront pas être mouillées au moment du démontage

Le transport des chapiteaux, du local du comité des fêtes au lieu d'installation est à la charge du demandeur.

ASSURANCES

Le déplacement devra être fait avec un véhicule adapté et les remorques ou chars devront être assurés par le véhicule tracteur

Réservé au comité

Nom du monteur

montage autorisé

Montage refusé

Motif du refus :

Nombre de personnes présentes pour le montage :

Chapiteau rendu sans dommages

oui

non (lister les problèmes)

Autres remarques :